

Madame, Monsieur

Vous avez été destinataire d'un courrier de M. G. Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes Publics présentant un 1^{er} projet de cartographie de la présence des services de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) sur le territoire dont vous êtes élu-es locaux.

Les représentants des personnels tiennent à vous alerter sur la réalité et les conséquences de ce projet qui fera l'objet d'une concertation de 4 mois au plan local avec l'ensemble des élu.es, des représentants des personnels et du préfet.

Ce projet peut paraître attractif à la 1^{ere} lecture avec l'affichage de multiples « points de contacts ».

Mais en réalité, il sacrifie une administration au cœur du fonctionnement de l'État et des collectivités locales au travers de ses missions diverses :

- gestion et contrôle des impôts nationaux et locaux avec notamment les services d'accueil pour les contribuables
- gestion et contrôle des deniers publics indispensables à une véritable démocratie, notamment au plan local.

Contrairement à ce que le gouvernement affiche, **les services déconcentrés de la DGFIP** vont être réduits à une portion minimaliste.

Si ce plan était mis en œuvre, le nombre d'implantations « réelles et pérennes » chuterait :

à titre d'exemple, plus de la moitié des Services des Impôts des Particuliers, Services des Impôts des Entreprises seraient ainsi supprimés (entre 50 et 60 %) **sur l'ensemble du territoire national** (il s'agit là d'un ordre de grandeur qui sera affiné).

Quant aux actuelles trésoreries, leur nombre serait divisé par 3 et porterait une nouvelle appellation : les « services de gestion comptable », complétés par des conseillers comptables. Cette nouvelle appellation montre la volonté des pouvoirs publics d'en faire des services aux missions « allégées », privilégiant l'industrialisation des tâches et le tout numérique sur la relation de proximité.

Et ce, en attendant une probable incitation pour développer les « agences comptables » et l'intervention des acteurs privés, donc payants, comme les commissaires aux comptes pour certifier les comptes des collectivités locales.

Pour les usagers, la forte réduction du nombre de services territoriaux de la DGFIP aura de lourdes conséquences, telle que la fin de l'exercice plein et entier des missions sur l'ensemble du territoire d'où une perte en termes de qualité et de technicité des missions assurées par une haute conscience professionnelle des agentes et des agents de la DGFIP, malgré des conditions de travail de plus en plus difficiles.

En contrepartie de ce recul brutal et inédit de la DGFIP, le Ministre vous propose de développer, pour vos concitoyen.nes, **d'autres services d'accueil** qui s'exerceraient en grande partie dans le cadre des Maisons France Services (MFS), de l'accueil itinérant ou de « *points de contact* ». Mais ces services tels qu'ils sont envisagés ne seraient pas des services de pleine compétence. Pour certaines démarches que les usagers font auprès des services actuels, il faudra se déplacer et rejoindre des services plus éloignés. **Autrement dit, c'est bel et bien un service public « low cost » qui se mettrait en place.**

Cette cartographie est un « trompe l'oeil » et ne répond pas aux attentes exprimées ces derniers mois par la population, notamment au regard du besoin de services publics de proximité.

En tant qu'élu.e, vous êtes le mieux placé pour savoir qu'un territoire est attractif en partie grâce à ses infrastructures et ses services publics. De plus, **cette nouvelle présence territoriale des services de la DGFIP sera associée à des suppressions d'emplois lourdes et à des transferts géographiques de personnels.** Ce qui aura des conséquences sur l'activité économique locale.

Ce projet, comme beaucoup d'autres, ne répondra pas aux besoins réels de la population et des acteurs économiques de votre territoire. Selon nous, la multiplication des « points de contacts » ne doit pas occulter la réalité ni être utilisée pour vider les territoires d'une réelle présence de la DGFIP, ce que le gouvernement ne se prive pourtant pas de faire. Il eut été plus inspiré de consolider la DGFIP et, « en même temps », de développer une réelle présence du service public...

Au plan local, et à ce stade de réflexion, la cartographie « géographie revisitée » se déclinera comme telle :

- Suppression des Services des Impôts des Particuliers de Château-Salins, Hayange, Saint-Avold et Sarreguemines.

- Suppression des Services des Impôts des Entreprises de Château-Salins, Forbach, Hayange, Sarrebourg et Sarreguemines).

- Suppression de toutes les Trésoreries de plein exercice.

Par cette interpellation, les représentants des personnels voulaient vous informer des dangers de ce projet de réforme et reste à votre disposition pour vous rencontrer en amont de cette concertation pour échanger sur le sujet crucial de la présence de notre administration et ses enjeux pour le territoire dont vous avez la responsabilité.